

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 30 JUIN 2022

L' an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SEVRES, dûment convoqué par arrêté du 14 juin 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 19 présents à la séance,

PRESENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Martine VAN WENT, M. Jacques VILLEMUR, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, Mme Caroline BASTIDE, Mme Marlène DA SILVA, Mme Nadia IDORANE, M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Thierno-B NDIAYE, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER, M. Luai JAFF

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Françoise RUSSO-MARIE donne procuration à Mme Martine VAN WENT, M. Franck-Eric MOREL donne procuration à M. Pascal GIAFFERI, M. Christophe CHABOUD donne procuration à M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Muriel COHEN donne procuration à Mme Anne TEXIER, M. Jean DUPLEX donne procuration à Mme Catherine CANDELIER

ETAIENT ABSENTS :

M. Olivier HUBERT, Mme Emilie BOZIO-MADE, M. Vincent DECOUX, Mme Assunta MESMIN, M. Philippe HAZARD, M. Thomas PARDOUX, Mme Chloé DUCHAUSSOY, M. Amaël PILVEN, Mme Lucile GASBER-AAD, M. Denis MORON, Mme Dominique BLANCHET

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Thierno-B NDIAYE a été désigné(e) secrétaire de séance.

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76
92311 Sèvres Cedex
☎ 01 41 14 10 10
☎ 01 75 19 41 20

1/2

✉ mairie@ville-sevres.fr
🌐 www.sevres.fr

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20220630-2022-043-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 30 juin 2022

DÉLIBÉRATION : Budget communal - Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2021 du budget principal et du budget annexe du parking du Théâtre dressés par le comptable public.

N°2022/043

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-31,

Vu les comptes de gestion du budget principal et du budget annexe du parking du Théâtre de l'exercice 2021 dressés par Monsieur François CHERTIER, Trésorier principal de Meudon et les résultats de l'exécution budgétaire ci-annexés,

Après avoir constaté les identités de valeurs avec les résultats des comptes administratifs de l'ordonnateur, approuvés par délibération ce jour,

DÉLIBÈRE :

ARTICLE 1.

Est approuvé le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2021 dressé par Monsieur François CHERTIER, Trésorier principal de Meudon et comptable public de la commune.

ARTICLE 2.

Est approuvé le compte de gestion du budget annexe du parking du Théâtre de l'exercice 2021 dressé par Monsieur François CHERTIER, Trésorier principal de Meudon et comptable public de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,



Grégoire de LA RONCIÈRE.

Accusé de réception en préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

PUBLIÉ PAR VOIE D'AFFICHAGE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. LE - 5 JUL. 2022

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DÉLIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE DE NANTY

Accusé de réception en préfecture 092-219200722-20220630-2022-043-DE Date de télétransmission : 06/07/2022 Date de réception préfecture : 06/07/2022

Résultats budgétaires de l'exercice

19900 - SEVRES - COMMUNE

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	42 557 882,71	50 573 895,36	93 131 778,07
Titres de recette émis (b)	10 888 864,81	42 545 223,30	53 434 088,11
Réductions de titres (c)	1 206,15	1 287 322,93	1 288 529,08
Recettes nettes (d = b - c)	10 887 658,66	41 257 900,37	52 145 559,03
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	42 557 882,71	50 573 895,36	93 131 778,07
Mandats émis (f)	14 666 712,67	36 923 331,68	53 590 044,35
Annulations de mandats (g)	209 689,55	1 073 470,36	1 283 159,91
Depenses nettes (h = f - g)	14 457 023,12	37 849 861,32	52 306 884,44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 408 039,05	161 325,41
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

19900 - SEVRES - COMMUNE

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	20 279 900,03		-3 569 364,46		16 710 535,57
Fonctionnement	15 556 790,07	4 418 374,23	3 408 039,05		14 546 454,89
TOTAL I	35 836 690,10	4 418 374,23	-161 325,41		31 256 990,46
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 19902-PARKING DU THEATRE SEVRE					
Investissement	15 912,09		288,00		16 200,09
Fonctionnement	927,75		-989,48		-61,73
Sous-Total	16 839,84		-701,48		16 138,36
TOTAL III	16 839,84		-701,48		16 138,36
TOTAL I + II + III	35 853 529,94	4 418 374,23	-162 026,89		31 273 128,82